



SAINT ROMAIN

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

De la séance Ordinaire du Conseil Municipal

Du 22 avril 2016

L'an deux mil seize, le vingt-deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Serge GRAPPIN, le Maire.

Date de la convocation : 07/04/2016 remplacée le 18/04/2016

**Membres présents** : Mrs Serge GRAPPIN, David BISE, Gilles BUISSON, Patrick GERMAIN, Jacques CHEVALIER, Bernard MARTENOT, Mathieu THIBERT; Mme Sandra POULET.

**Membres absents ayant donné procuration**: Mme Myriam MULLER à David BISE

**Membres absents excusés**: Mme Carole CHABOCHE

Le quorum étant atteint, Monsieur Serge GRAPPIN, Maire, déclare ouverte la séance publique du Conseil Municipal.

**Nomination d'un secrétaire de séance** : En application des dispositions de l'article L 2121-15, le conseil municipal nomme David BISE aux fonctions de secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

M. le Maire demande à ajouter un point à l'ordre du jour : la cession du bail de l'Association Viticole de Saint Romain à la Tonnellerie François Frères.

L'assemblée accepte. Le point est ajouté au présent conseil.

### **1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 mars 2016**

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 03/03/2016, ne soulève aucune observation. Procès-verbal approuvé à l'unanimité.

### **2- Délibérations n°2016-04-028 : vote du taux de la taxe d'aménagement**

Suite à l'instauration de la taxe d'aménagement effective dès 2017, M. le Maire demande au conseil de fixer son taux et les exonérations possibles.

Il rappelle que le taux doit se situer entre 1et 5% et que la moyenne départementale varie entre 2 et 2.5%.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, FIXE le taux à 1.75%.

M. le Maire liste les exonérations possibles :

- les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° de l'article L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331-7 ; (logements aidés par l'Etat dont le financement ne relève pas des PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration qui sont exonérés de plein droit – ou du PTZ+) : exonération totale votée à la majorité : 8 voix pour / 1 voix contre

- les locaux à usage industriel et leurs annexes : 8 voix contre / 1 voix pour : exonération refusée à la majorité des votants

- les autres exonérations possibles ont été refusées à l'unanimité des votants.

M. le Maire informe que les taux et exonérations pourront être modifiés tous les ans.

*Vote : à la majorité*

### **3- Délibération n°2016-04-029 : réaménagement des commissions et de leurs membres**

M. le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu et accepté, en date du 7 avril 2016, la lettre de démission du conseiller municipal Roland MARTIN et invite les conseillers à remanier les commissions locales du fait de cette vacance.

Tous les postes n'ayant pas été pourvus. Le sujet sera remis à l'ordre du jour au prochain conseil.

#### **4- Délibération n°2016-04-030 : cession du bail à la Tonnellerie François**

M. le Maire rappelle à l'assemblée le courrier de l'association des viticulteurs de Saint Romain du 5 novembre 2015 demandant la résiliation du bail en cours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE la résiliation du bail en cours au profit de l'Association des Viticulteurs de Saint Romain
- AUTORISE la conclusion d'un nouveau bail aux mêmes conditions et charges au profit de la Tonnellerie François et Frères
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document se rapportant au dossier.

*Vote : accord à l'unanimité*

#### **Questions et informations diverses**

1/ Compte-rendu des réunions par les élus :

- Réunion relative au traitement des déchets ménagers par Jacques CHEVALIER
- Réunion relative au Souvenir Français par Jacques CHEVALIER
- Réunion relative à l'avant Dheune par Gilles BUISSON

2/ Lecture des courriers :

- Remerciements de M. Henri FRANCOIS suite au repas des Aînés.
- Remerciements de Mme et M. GRAPPIN pour les gestes de sympathie reçus à l'occasion d'un deuil familial

3/ Personnel communal :

- M. le Maire informe l'assemblée que l'agent technique polyvalent est actuellement en congés maladie pour une durée indéterminée. Il cherche des solutions de remplacement. En attendant une mobilisation des élus est programmée à court terme. M. le Maire incite également l'ensemble de la population à redoubler de solidarité et invite chacun à faire place nette devant chez lui dans la mesure du possible.

4/ Manifestations :

- Bilans du repas des Aînés et de la Montée Historique
- Une journée Citoyenne est organisée le dimanche 22 mai à Saint Romain

5/ Urbanisme / Travaux :

- M. le Maire informe l'assemblée de l'accord d'une subvention de 5000€ au titre de la réserve parlementaire par le sénateur François PATRIAT dans le cadre de la sécurisation des falaises.
- M. David BISE, dans le cadre de ses missions, attire l'attention de l'assemblée sur la régularisation à prévoir de certaines parcelles communales plantées en vigne.
- La SAFER demande à modifier les conditions de recherche de preneurs pour le Jarron. M. Le Maire examine les conditions de l'avenant.

6/ Population :

- M. Bernard Martenot évoque la mise en place d'une tournée de pain dans un village voisin. Le Maire charge la commission Vie Locale de se renseigner.

Réunion du prochain conseil municipal : le 26 mai 2016 à 20h30

Fin de la séance : 23h45

Saint Romain, le 25 avril 2016

Le Maire  
Serge GRAPPIN